

Examen professionnel supérieur de

**Directeur/-trice des travaux avec diplôme fédéral,
Orientation Bâtiment**

**Directeur/-trice des travaux avec diplôme fédéral,
Orientation Génie civil**

Fiche technique

**«Travail de diplôme, présentation et entretien
technique»**

Compléments au règlement d'examen et directives valables à partir de 2021

Processus

Tâche	Description	Echéance
Enregistrement de la disposition du travail de diplôme au moment de l'inscription	Disposition à télécharger sur notre site internet et page 3	Délai d'inscription
Décision d'admission	Sur la base des critères d'admission (point 3.3 du règlement)	Selon la publication pour les examens
Conception du travail de diplôme	Individuelle, selon le plan proposé dans la disposition	3 mois
Remise du travail de diplôme	Conformément aux exigences pour le travail de diplôme	Selon la publication pour les examens
Présentation du travail de diplôme (15 minutes)	Au moyen d'une présentation PDF sur clé USB	Date de l'examen
Entretien technique relatif au travail de diplôme (45 minutes)	Entretien technique avec deux experts	date de l'examen

En cas d'annulation de l'inscription à l'examen (y compris en cas de non-remise du travail de diplôme dans les délais) ou en cas de répétition de l'examen, un nouveau sujet de travail de diplôme doit être choisi lors de la réinscription.

Disposition du travail de diplôme

Au moment de votre inscription à l'examen professionnel supérieur fédéral de «Directeur/ Directrice des travaux», vous remettrez une synthèse de votre travail issu de votre expérience pratique. Le travail de diplôme qui en résulte, largement approfondi, sert de base à la présentation et à l'entretien technique.

Exigences conformes aux directives/règlement d'examen

Le travail de diplôme contiendra l'ensemble des champs d'action propres aux processus de gestion généraux aussi bien que spécifiques à la construction, ainsi que 2 champs d'action (au minimum) propres aux processus de gestion spécifiques à l'orientation choisie par le candidat.

Ces champs d'action doivent être traités à l'aide du projet de construction choisi (thème du travail).

Disposition (au maximum 2 pages format A4)

Auteur :	
Nom	Prénom
Titre / Sujet (Le travail doit suivre les questions/problèmes spécifiques à la fonction de directeur des travaux à l'aide d'un projet de construction vécu dans la pratique)	
Descriptif (De quoi est-il question ? Contexte initial, intention/objectifs du projet)	
Approfondissement (Questionnements/problématiques, démarche d'élaboration d'une solution, conditions cadres/délimitation du projet)	
Planification du travail de diplôme (Démarche d'élaboration, moyens auxiliaires/systèmes)	

Travail de diplôme

Le travail de diplôme est partie constituante de l'examen professionnel supérieur de Directeur/-trice des travaux et inclut le travail de diplôme en soi, sa présentation et un entretien technique.

Ce travail permet aux candidats et aux candidates de montrer qu'ils sont en mesure de combiner différentes compétences opérationnelles (point 6 des Directives), de les appliquer à une situation concrète de manière autonome et de les documenter. Ils font preuve de systématisme dans leurs descriptions, leurs analyses et l'élaboration des solutions pour le projet choisi et sont en mesure d'apporter justifications, esprit critique et esprit d'ouverture à la discussion.

Déclaration d'indépendance

Le candidat / la candidate déclare avoir rédigé lui-même son travail de diplôme, sans aide extérieure. Cette déclaration portera mention du lieu, de la date ainsi qu'une signature originale.

Exigences pour le travail de diplôme

Présentation

On se conformera aux conditions suivantes :

Introduction	longueur libre
Section principale	au minimum 20, au maximum 40 pages format A4 / Nombre de mots de 6'000 à 8'000
Annexes	longueur libre
Marges	de 2 à 2.5 cm (haut et bas de page)
Police de caractères+Taille	Arial, 11 PT
Interlignes	1.15 pour corps de texte
En-tête/Pied de page	avec titre, auteur / date, numéro de page
Langue	allemand, français, italien – en fonction du lieu d'examen
Style rédactionnel	sobre, neutre, de lecture aisée, orthographiquement et grammaticalement corrects. Le travail présente un fil conducteur notoire (cohérence logique et argumentative).

Exigences formelles : Structure

Introduction

L'introduction offre un aperçu d'ensemble du travail

Contenus standards/Succession

- Page de garde (titre, auteur, date)
- Table des contenus, bibliographie et des compléments
- Définitions / Abréviations
- Synthèse / Résumé du projet sur lequel se base le travail de diplôme

Section principale

Le préambule présente le thème du projet à traiter et formule précisément intention et objectif du projet

Le contenu même du travail est présenté, dans le détail, dans sa partie centrale (développement)

La partie finale fait valoir les résultats obtenus et justifie la démarche à suivre ultérieurement

Préambule

- Contexte initial
- Questionnement et problématique
- Intention
- Objectif
- Positionnement

Développement

- Mise en œuvre de l'intention
- Solutions envisagées
- Résultats

Partie finale

- Conclusions sur la mise en œuvre du projet
- Recommandations pour la mise en œuvre du projet
- Perspectives pour de nouveaux projets de ce type
- Réflexion sur le projet (ce que j'ai appris, ce que j'optimiserais la prochaine fois)

Annexes

Partie complémentaire

Contenus standards

- Déclaration d'indépendance
- Rapport sur le temps investi (compte-rendu de l'investissement temporel qui fut nécessaire à l'élaboration du travail de diplôme)
- Compléments

Critères d'évaluation pour le travail de diplôme

Partie	Critères	Points
Préambule		
- Intention	Contexte initial (problématique/questionnement) et intention : concrets et clairs, compréhensibles	6
- Objectif	Objectifs précis, réalistes, quantifiables et planifiés dans le temps	6
- Positionnement	Présentation des conditions données, balisage des limites du projet	12
Développement		
- Mise en œuvre de l'intention	Mise en œuvre factuelle, instruments, méthodes	12
- Solutions envisagées	En cohérence avec la pratique professionnelle, pertinent du point de vue technique, adapté au contexte	12
- Résultats	Constats, mesures de transposition, ciblage des objectifs, faisabilité	12
Partie finale		
- Conclusions	Evaluation des résultats, conséquences envisageables	12
- Recommandations	Recommandations pour la démarche à suivre ultérieurement	12
- Perspectives	Effets, attentes, éventuellement prochaines étapes	12
- Examen critique	Bilan personnel, expérience acquise (ce que j'en ai appris) : Qu'est-ce qui s'est bien passé ? Pourquoi cela ? Qu'est-ce qui peut être amélioré dans un prochain projet ? Pourquoi, comment ?	12
Impression d'ensemble		
- Apparence	Mise en page, respect des consignes de mise en forme, visualisation, clarté de la disposition	12
- Structure	Conformité (introduction/section principale), intelligibilité de la synthèse, sommaire et autres tables des contenus, mise en œuvre de l'ensemble des consignes	15
- Logique de la mise en œuvre	Succession des étapes de travail, cohérence technique, choix des instruments/méthodes	15
Total maximal de points		150

Présentation

Le travail de diplôme sera présenté aux experts lors de l'examen (15 minutes). Les critères d'évaluation sont la structuration des contenus, le fait de pouvoir discerner un «fil conducteur», l'aptitude à gagner son auditoire en faveur du projet et la technique de présentation.

Les outils à disposition à cet effet seront un ordinateur portable/vidéo-projecteur et la présentation, sous format PDF, qu'il revient au candidat d'apporter sur clé USB. Chaque salle d'examen sera également équipée d'un tableau (éventuellement à feuilles) pour toute visualisation complémentaire.

Entretien technique

Suite à la présentation, l'entretien technique sera mené par 2 experts ainsi que le candidat ou la candidate (45 minutes). Les compétences techniques, la compétence opérationnelle, la capacité à argumenter et le savoir-être en constitueront le cœur.